



**SEANCE DU 13 MAI 2019**

FB/LN/MH/CJ n° 2019/06

Objet de la délibération :

**AFFECTATION DEFINITIVE  
DES RESULTATS 2018  
BUDGET PRAIRIALES**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoir : 01

Votants : 25

Date de la convocation :  
7/05/2019

L'an deux mille dix-neuf, le treize mai à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELHOMME François.

**Etaient présents :**

BELHOMME François, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, DUCOUTUMANY Franck, RAMOND Françoise, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, CASANOVA Paulette, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick, METRAL-CHARVET Denis.

Excusée : Martine GAUTIER, Pouvoir à R. BASSEZ

Absents : PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine, BEAUFORT Arnaud, BLANCHARD Flavien.

Secrétaire de séance : B. BONVIN



Sur proposition de Danièle BOMMER, Adjointe aux finances,  
Conformément à l'article L2311.5 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la reprise définitive de l'exercice N-1,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,  
Considérant la balance des comptes 2018,

Les membres du Conseil municipal sont invités à se prononcer sur la reprise des résultats du compte administratif 2018 qui se présentent comme suit :

**REPRISE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2018 ET AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2019**

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2018</b>	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	21 170.79	35 75.71	14 004.92
Fonctionnement	700 140.63	700 140.63	0

<b>RESULTAT DE CLOTURE FIN 2017</b>	Résultat cumulé	dont 1068 : part investissement	résultat de l'exercice	résultat 2018
Investissement	40 952.67		14 004.92	54 957.59
Fonctionnement	0	0	0	0

**Restes à réaliser en investissement**

Dépenses	35 424,54 €
Recettes	0 €
<b>RESULTAT</b>	<b>19 533,05 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité/à la majorité des membres présents et représentés,

**Décide** d'accepter la reprise définitive des résultats 2018 pour le budget des PRAIRIALES.



**2019-133**

**Rappelle** que l'inscription et l'affectation au budget primitif 2019 des résultats de l'exercice 2018 des sections de fonctionnement et d'investissement étaient prévus et sont maintenus comme suit :

AFFECTATION PROVISoire DU RESULTAT :

001 Excédent d'investissement 54 957.59 €

Fait et Délibéré à Epernon, le 13/05/2019

Le Maire,

F. BELHOMME



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20190513-D2019\_05\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2019  
Affichage : 16/05/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

